Winter'Gliss Expérience
L'unique et véritable
« Challenge Entreprise»
2022
Règlement de l'épreuve

GENERALITES

L'événement Winter'Gliss Expérience (WGX) qui se déroulera les 19 Mars 2022 est organisé par l'association EVENT'Expérience, en collaboration avec Evolution2 Super Besse et Aventure en Terre Volcanique.
Exclusivement réserver aux entreprises pour un challenge multi-glisses de 6h qui débutera à 11h sur le front de neige de Super Besse vers le secteur Madalet jusqu'à 17h précise.

Ce challenge proposera 4 activités :

- 1 boucle de ski de fond (classique, skating ou alternatif), sur le domaine ski nordique du Madalet à Super besse. Boucle de la piste « Labiche » de 3 km

- 1 boucle de raquette à neige sur le domaine du Madalet/Vassivière de 3km (boucle la Chapelle)

- 1 montée sèche et descente en ski de randonnée sur le domaine skiable de SB, montée 250D+ « La Madalette » sur un tracé sécurisé en bord de piste ou hors-piste. Descente sur le domaine skiable.

- 1 descente sur la piste bleu ou rouge au choix du télésiège Perce Neige situé à côté de la Bergerie sur le Front de neige.

La régle

L'objectif sera de faire le maximum de kilomètres durant le challenge de 6h sur ses 4 activités aux choix pour une bonne cause avec un classement final non officielle.

L'inscription se fera par équipe de 3 min à 6 Max participants, le classement sera établi sur la base du plus grand nombre de boucles réalisées, dans un temps limite de 6h.
Aucune obligation de faire toutes les activités proposées, que vous pouvez réaliser dans l'ordre que vous voulez.
Néanmoins, des écrans vous permettront de suivre le classement en direct à des points stratégiques (départ des activités et tente ravitaillement), afin de suivre l'évolution des kilomètres sur les divers activités, faites par chaque équipe au cours du Challenge qui agrémentera le côté sportif de certaines équipes.
Chaque participant devra se présenter au pointage à la fin de chaque boucle avec leur dossard visible sur chaque activité afin de comptabiliser les kilomètres de l'équipe pour procéder au classement en suivi live sur les écrans et établir un classement non-officiel.

LIEU

L'organisation (accueil, départs, arrivées, vestiaires, village entreprise) se situe à la station de Super Besse vers le secteur Madalet / Front de Neige.
Des emplacements de stationnement de véhicules sont disponibles sur place. (Parking gratuit).
Un plan d'accès, de circulation et des parkings vous sera fourni en amont par l'organisation ainsi qu'un programme de la journée et votre dossard d'équipe par courrier postal.

INSCRIPTION, DATE LIMITE ET DOCUMENTS A FOURNIR

Pour l'événement, l'inscription doit se faire avant le 1 mars 2022 en utilisant le lien ci-dessous

https://sportips.fr/WGX22/

Les inscriptions sur place seront impossibles.

Limiter à 100 équipes uniquement

• Le paiement de l'inscription devra se faire uniquement par CB avant le 1 Mars 2022.

Tarif unique par équipe (3 min à 6 max) comprends /

- ***Lot à chaque participant à retirer sous le chapiteau Partenaires Chauffé***
- ***Accès aux 4 activités de 11h à 17h***
- ***Forfait de ski descente et ski de fond de 11h à 17h***
- ***Café d'accueil et viennoiserie sous le chapiteau chauffé de 9h à 11h***
- ***Animation musicale de 11h à 17h dans chapiteau partenaires et extérieur vers départ activités.***
- ***Ravitaillement sous le chapiteau Partenaires chauffé de 11h à 17h comprenant :***
  1 Truffade/charcuterie + 1 désert par participant (service de 12h à 16h)
  Boissons chaudes (soupe, thé, café, chocolat…)
  Boissons fruités et minérale (Volvic / Juicy) et boissons énergétiques (Oxsitis)
  Divers aliments salées et sucrées
- ***Accès au chapiteau Change Affaires et dépose matériels***
- ***Accès au parking gratuit***
- ***Navette station gratuite***
- ***Accès à l'After'Entreprises Expérience » à Super Besse à partir de 17h jusqu'à 19h30 comprenant :***
  Boissons à volonté (Bière, vin chaud…)
  Buffet gourmands avec produit du terroir Auvergnat (charcuteries et Fromages)
  Ambiance Dj « Folie Douce »
  Surprises party
  Rencontres et discours Partenaires
  Remerciements et remise du chèque pour le Mécénat.

- ***Bracelet évènement à mettre obligatoirement au poignet afin d'accéder aux divers chapiteaux avec agent de sécurité à chaque entrée et sortie pour vérification droit d'accès.***

350€/équipe de 3 mini à 6 participants maxi.

https://sportips.fr/WGX22/

SECURITE ET CONSIGNES A RESPECTER

- Tous les participants de la WGX, s'engagent à parcourir la distance et l'itinéraire prévus dans le meilleur esprit sportif.

- Une surveillance médicale est assurée par la Station de Super Besse. Un participant faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions. En cas de problèmes sur les parcours, chaque participant se doit de le signaler.

L'organisation ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de défaillance physique ou psychique.

- Les participants s'engagent à respecter les décisions que pourraient prendre les organisateurs dans une situation d'urgence ou pour des modalités relatives à l'organisation de la manifestation. En cas de mauvaises conditions météorologiques (pluie, brouillard...) ou pour toute autre raison majeure, les organisateurs se réservent notamment le droit de modifier les circuits ou d'annuler les activités, même au dernier moment.

- Il est strictement interdit d'abandonner ses déchets (tubes contenant des gels, papiers, détritus organiques, emballages plastiques...) sur les tracés des activités. Des poubelles seront mises à votre disposition sur chaque activité et doivent impérativement être utilisées.

- Tous les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant de pouvoir les jeter dans les poubelles mises à disposition sur les postes de ravitaillement ou aux départs des activités. L'organisation incite les participants à se munir d'une pochette déchets pour transporter leurs déchets jusqu'au point de ravitaillement ou aux départs des activités.

- Il est impératif de suivre les tracés tels qu'ils sont balisés, sans les couper.

- L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol et détérioration de matériel.

- Tous les participants devront être munis du matériel détaillé dans la partie « Equipement ».

- L'organisation se réserve le droit d'instaurer un arrêt temporaire des activités, de modifier certaines portions ou la totalité des activités si les conditions météorologiques sont de nature à mettre en péril la santé ou la sécurité des participants, et d'arrêter, sur avis médical, tout coureur présentant des signes de défaillance physique.

- Tous les participants s'engagent sur l'honneur à ne pas anticiper le départ, à parcourir la distance complète avant de franchir les différentes lignes d'arrivées de chaque activité et à respecter le règlement du challenge.

DOSSARDS

Le dossard sera envoyé par courrier au référent de l'équipe avec 1 bracelet d'identification pour chaque participant à mettre le jour du challenge sur le poignet, avec le règlement du challenge ainsi que le plan d'accès et le programme de la journée.

Le dossard doit être présenté impérativement à l'arrivée de chaque activité pendant tout le challenge
Il vous servira aussi pour retirer votre dotation d'équipe en fonction du nombre de participant par équipe.

RAVITAILLEMENTS

L'organisation assure la présence d'un ravitaillement solide et liquide tout au long du challenge. Il se trouvera dans le chapiteau Partenaires avec un approvisionnement permanent en boissons et nourritures à consommer sur place sur des manges debout ou comptoir en bois.

EQUIPEMENT

Matériel obligatoire pour les activités :

- Le dossard propre à chaque équipe min 3 à présenter à chaque départ et arrivée de chaque activité.
- La puce informatique propre à chaque dossard de chaque équipe.

Conseils :

- Consultez la météo les jours précédents la course et adaptez votre équipement aux conditions prévues

ACCOMPAGNANTS

Les spectateurs sont admis sur l'ensemble des parcours dans la mesure du possible.
Aucune personnes sera admis sur le village partenaire, tente change et matériels, ravitaillement durant toute le challenge ainsi qu'à l'After'Entreprise Expérience, ne portant pas un bracelet au poignet lié à l'événement (agent PAG contrôle aux entrées).

CHRONOMÉTRAGE DES ACTIVITES, POINTS DE CONTRÔLE

Le chronométrage des activités sera assuré par un dispositif électronique fourni par SPORTIPS.
Chaque équipe doit avoir son dossard et la puce électronique, fournis par l'organisation comme indiqué dans la rubrique « dossards » sans y apporter de modification.
Des contrôles électroniques seront installés sur les activités afin de calcul le cumul en Kilomètre effectuer tout au long du challenge de 6h.

ABANDON

En cas d'abandon lors du challenge, un participant doit obligatoirement prévenir le responsable du challenge avec le numéro indiqué sur son dossard.
Si un participant est pris en charge par les services des secours de l'organisation ou conventionnels, il se trouve de fait sous l'autorité des services de secours et doit interrompre son challenge si ces derniers l'exigent.

ANNULATION D'INSCRIPTION

Vous pouvez souscrire une assurance annulation au moment de l'inscription en ligne uniquement sur le module Sportips.
En cas de maladie ou d'accident, l'inscription sera remboursée uniquement si souscription d'une assurance annulation et sur demande, reçue avant le 16 Mars minuit.
En absence de souscription d'une assurance annulation, aucun remboursement ne sera effectué.

ANNULATION

En cas de force majeure, d'évènement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'Organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation de l'épreuve pour cause d'épidémie, d'événement climatique ou de catastrophe naturelle, aucun remboursement ne sera possible (un report éventuel d'une partie des frais d'inscription pourra être envisagé pour l'année suivante).

ASSURANCE / RESPONSABILITE

L'événement est couvert par une assurance responsabilité civile souscrite par l'organisateur. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement. En complément, il est néanmoins conseillé aux participants de souscrire une assurance individuelle accident, couvrant leurs propres risques (RC habitation ok).
En cas d'abandon, de disqualification (par l'organisation ou l'équipe médicale), la responsabilité de l'organisation est dégagée. La participation au challenge se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec dénonciation de tout recours contre les organisateurs en cas de dommage et séquelles durant l'épreuve ou après l'épreuve.

DROITS A L'IMAGE

Tout participant à l'événement WGX renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant le challenge, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Seule l'organisation peut transmettre ce droit à l'image à tout média, via une accréditation ou une licence adaptée.

Toute communication sur l'évènement ou utilisation d'images de l'événement devra se faire dans le respect du nom de l'évènement, des marques déposées et avec l'accord officiel de l'organisation.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

L'organisation se réserve le droit de communiquer la liste des participants et leurs coordonnées à ses partenaires.
Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives les concernant par demande écrite auprès de l'organisation en précisant nom, prénom et numéro de dossard.

Mesure COVID – Charte du Participant

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que participant du challenge entreprise, je m'engage à :

1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi-ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'événement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique) selon règles en vigueur et avec autorisation préfectorale.
2/ Respectez strictement le règlement du challenge et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

- Port du masque dans les espaces fermés dans la mesure du possible
- Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants
- Ne pas cracher au sol
- Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
- Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
- Respecter et laisser les lieux publics propres
- Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet…)

3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
4/ Comprendre qu'en prenant part au challenge, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation au challenge est possible.
7/ Ne pas participer si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours

8/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « Tous anti-Covid » préalablement à ma venue sur l'événement.

Il vous sera exiger et obligatoire de présenter à l'entrée des Chapiteaux à Super Besse et à Besse pour la soirée votre PASS-Sanitaire à jour ou un Test Négatif RT-PCR ou antigénique de -48h ou d'un certificat de rétablissement de la COVID-19.

ACCEPTATION DU REGLEMENT ET ETHIQUE DE L'EVENEMENT

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions. Le fait de s'inscrire au challenge de la Winter'Gliss Expérience implique, de la part des participants, l'acceptation pleine et totale (c'est-

à-dire sans réserve) du présent règlement, de l'éthique de l'évènement et de toute consigne adressée par l'organisation aux participants.

CONTACTS

Organisation :

Thomas Lavilanie tél 06 64 63 99 51 (coordinateur générale)

Damien Poulet tél 06 15 93 07 89 (coordinateur Sport)

Olivier Sigaud tél 06 61 74 19 96 (coordinateur logistique)

Inscriptions Sportips : Tél 09 67 09 96 09 support@sportips.fr